

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2024**

Conseillers élus : 14  
En exercice : 14  
Présents : 8  
Pouvoirs : 3  
Absent excusé : 1  
Absents non excusés : 2

Date de convocation : 16 septembre 2024

**Étaient présents** : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Catherine LECUYER ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

**Étaient absents excusés** : Mme Charlotte ALBERT a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Patricia MELY a donné procuration à M. Jean-Jacques ARNOUX ; M. Dominique WEYANT.

**Étaient absents non excusés** : Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO.

**Secrétaire de séance** : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 24 juin 2024.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 7.10-039/2024 : ACCEPTATION DE CHÈQUE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'accepter** un chèque de 313,69 euros de GROUPAMA, remboursement sinistre bris de glace, remplacement vitre arrière droite d'un véhicule appartenant à la commune.

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 24 septembre 2024  
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20240923-2024DEL039-DE  
Reçu le 27/09/2024

